VILLE DE SAINT-GHISLAIN

I N F O R M A T I O N

CONSEIL COMMUNAL DU 17 MARS 2026

(salle communale de Villerot - 19H00)

ADDENDUM N° 2 A L'ORDRE DU JOUR

Séance publique

POINTS COMPLEMENTAIRES INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR A LA DEMANDE DE CONSEILLERS COMMUNAUX, APRES RECEPTION DE LA CONVOCATION :

- « Demande de réexamen par le Collège communal de la situation de l'ASBL SEPTEM avant le 23 mars 2026 en vue de l'homologation du plan de réorganisation judiciaire par le Tribunal de l'Entreprise » (MM. DUVEILLER François, GRANDJEAN Benoît, Conseillers "Osons !", ROOSENS François, Conseiller Mouvement Citoyen, FERNEZ Loïc, Conseiller Entité Active)

- « Motion contre la construction et l'exploitation d'une unité de biométhanisation pour la production de Biométhane et de Bio CO2 liquide par dégradation biologique de déchets de l'agriculture et de l'agro-industrie ainsi que la production d'engrais à partir de digestats récupérés du processus, rue de la Croisette s/n à 7334 Saint-Ghislain (Villerot) » (M. PAOLOCA Giuseppe, pour le groupe "Osons !")

- « Demande, à l'initiative du Conseil communal de la Ville de Saint-Ghislain, de réflexion régionale sur l'avenir des zonings de Tertre et Baudour dans une perspective de création d'emplois locaux, durables et pérennes » (M. DROUSIE Laurent, Conseiller Entité Active).

Le Directeur général,

B. ANSCIAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-GHISLAIN • HAINAUT •

La Bourgmestre,

F. MONIER